

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

117

JANVIER
FÉVRIER
2010



Le monde a besoin d'un nouveau souffle...



Le cjc vous souhaite une année époustouflante !

Les organisations de jeunesse,
une bouffée d'air frais

25000 guides avec vous vers un monde plus ouvert !

Bonne année 2010 !



Toute l'équipe de l'asbl Gratte
Vous souhaite une excellente
Année 2010 !



SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC	4
CJC EN MOUVEMENT	5
● Assemblée du CJC	5
● Formation : Un grand succès pour le Laby 1	7
● Infos à relayer	8
POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE	11
● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : c'est reparti pour 4 ans !	11
● Rencontre entre les fédérations d'OJ et le cabinet de la Ministre de la Jeunesse	14
● Le budget Jeunesse immunisé	14
● FESQJ- CESSOC : deux CA et une AG pour terminer l'année	15
● Revue de presse	17
DU COTE DES ORGANISATIONS	23
● Appel aux OJ !	23
● Guides Catholiques de Belgique	24
● Volont'R	24
● Action Ciné Médias Jeunes	25
● Gratte	26
● Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine	27
● Revue de presse	28

Parmi les revues reçues au CJC, nous en avons épinglé quelques-unes dont le contenu pourrait vous intéresser et/ou être utile pour la préparation de vos activités de formation ou d'animation. Si vous souhaitez en recevoir les coordonnées ou, si le volume le permet, une copie, adressez un mail à secretariat@cjc.be ou correspondance@cjc.be.

● Revue de presse	32
<i>Enseignement : un accord sur les inscriptions</i>	32
<i>Enseignement supérieur : pas de pub radio-télé</i>	33
<i>Jeux de hasard en ligne et mineurs d'âge</i>	34
<i>Anniversaire : Le service militaire aurait eu 100 ans</i>	35

CORRESPONDANCE 117

CJC EN MOUVEMENT

- Assemblée du CJC 5
- Formation : Un grand succès pour le Laby 1 7
- Infos à relayer 8

ASSEMBLÉE DU CJC

L'assemblée générale du CJC s'est réunie le 8 décembre 2009 au Carrefour 19 qui est aussi le siège de trois organisations membres du CJC : JEC, Indications et SIAJ.

Au menu de cette réunion :

PLAN TRIENNAL 2010-2012

Ce projet a été travaillé en trois phases :

1. **Présentation de la proposition construite en cellule COMU :**

Les préférences exprimées par les OJ par rapport à la liste des thèmes qu'elles avaient proposées pour la dernière assemblée, le 12 octobre 2009, ont

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

L'assemblée est seule compétente pour les modifications des statuts, la nomination et la révocation des administrateurs, l'approbation des comptes et budget, l'admission ou l'exclusion de membres, l'approbation et la modification de tous règlements d'ordre intérieur, la dissolution volontaire de l'association.

Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre. L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

permis à la cellule COMU d'identifier les tendances d'adhésion (ou non) et les dynamiques globales. Par ailleurs, les critères émis lors de cette dernière assemblée ont permis à la cellule COMU d'écarter les thèmes relatifs à l'action institutionnelle et à l'action sur la société, ainsi que les thèmes non directement saisissables.

Ainsi, le thème proposé pour le plan triennal porte sur **Les relations dans leur dimension sexuée**. Ce thème touche les jeunes au-delà de leur appartenance ou non à une OJ. Il concerne une réalité largement partagée par les OJ et renvoie à une multiplicité de dimensions

2. **Appropriation du thème :**

Pour s'approprier le thème proposé, deux groupes ont été formés ayant pour tâche, l'un, d'explorer les enjeux pour le CJC et, l'autre, de réfléchir aux modalités pour décliner le thème en accord avec les desiderata concrets des OJ.

3. **Adhésion au thème :**

Cette partie de la démarche vise à mesurer le taux d'adhésion des OJ au thème proposé. Nous leur demandons donc de prendre position d'ici la prochaine assemblée, le 9 février 2010, sur base d'une note qui leur parviendra.

SERVICE CITOYEN

La question d'un service citoyen ou d'un service civil a fait plusieurs fois l'actualité ces dernières années et a suscité des interrogations au sein des organisations ou au sein de l'assemblée du CJC. Sur base d'une note présentant l'état de la question, les délégués ont mené un premier débat pointant des éléments en faveur ou en défaveur d'un tel projet ainsi que les points de vigilance.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux candidatures ont été présentées pour deux mandats disponibles. Celle de Eric Olbregts, présentée par Jeunesse Et Santé, et celle de Stéphane Houbion, présentée par Jeune Et Citoyen. Les deux candidats ont été élus administrateurs du CJC.

La prochaine assemblée aura lieu le 9 février 2010.

M.P.

FORMATION : UN GRAND SUCCÈS POUR LE LABY1 !

La formation s'intitule « Labyrinthe des institutions ». Et c'est vrai qu'il faut s'y retrouver au milieu des 86 abréviations des noms des Organisations de Jeunesse, avec tous ces organes d'avis (CCOJ, CCMCJ, CJCJ, Commission d'avis sur les centres de vacances) ou encore, ces structures d'employeurs (FESJ, CESSOC, CP 329, fonds GAR, fonds Maribel, etc.).

Le premier module de cette formation a eu lieu les 12 et 13 novembre 2009 et a réuni 30 participants issus de 11 OJ membres du CJC.

A ce beau succès de foule, il faut ajouter la qualité de la participation des personnes elles-mêmes. En effet, il n'est pas facile d'avoir un bon climat d'écoute pendant deux jours consécutifs dans un groupe d'une telle taille. Ce fut le cas et si nous avons pu remercier les participants le jour même, nous n'hésitons pas à le faire également dans ces colonnes. Avec une telle disposition, les OJ sont bien armées pour développer leurs projets.

AU BILAN ÉGALEMENT, LA FORCE DU CJC

Outre les acquis en terme de savoir sur le fonctionnement des institutions, les participants ont salué l'importance du CJC, le plaisir qu'ils ont eu à se rencontrer et la volonté de travailler collectivement sur certains projets à l'avenir. Il s'agit bien d'un objectif atteint pour nous, puisque nous souhaitons développer activement des collaborations entre OJ. A la fin de la formation, certains participants trouvaient même que le CJC aurait gagné à être davantage mis en avant.

Nous ne pouvons que vous inviter à participer de cette mise en avant, notamment en investissant la réflexion sur le prochain plan triennal !

PROCHAINES FORMATIONS LABY !

Toutes les informations concernant le module 2 « Etre acteur dans son environnement » et concernant les **nouveaux** modules de la formation Laby se trouvent sur la feuille verte encartée dans ce Correspondance. A vos agendas.

B.M.

Incontournable pour tout cadre d'OJ, qu'il soit bénévole ou permanent, cette formation est organisée chaque année par le CJC en collaboration avec l'Institut Central des Cadres. La formation, articulée en trois modules, permet de découvrir et de se situer par rapport aux institutions de la Belgique fédéralisée.

INFOS À RELAYER

CARREFOURS DES GÉNÉRATIONS

La Fondation Roi Baudouin lance une nouvelle fois l'opération «Carrefours des générations» qui se déroulera cette année le week-end des **24 et 25/04/2010** afin de mettre en évidence les opportunités qui accompagnent l'évolution de la société due au vieillissement de la population et la nécessité de renforcer les contacts et les relations entre les générations, basées sur le respect et la réciprocité. Votre association peut devenir dès aujourd'hui un ambassadeur local de cet événement qui veut être une opération populaire, organisée par les communes et les associations au niveau local. Trente communes wallonnes et bruxelloises ont pris part à la première opération en avril 2009 et près de 700 « ambassadeurs » y ont participé pour présenter des projets ou activités intergénérationnels.

Plus d'infos sur www.carrefoursdesgenerations.be

INVENTAIRE GRATUIT DES FORMATIONS EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT 2009-2010

Les emplois verts ont de beaux jours devant eux, à en croire l'olivier régional, l'Europe ou même les Nations Unies. La question de la formation y est néanmoins cruciale : il y aurait actuellement pénurie de personnel qualifié en ces domaines.

Pour aider les jeunes et adultes à trouver certaines de ces «éco-formations», le Réseau IDée a publié l'Inventaire des Formations 2009-2010 en Education relative à l'Environnement (ErE).

Plus de 100 formations, de quelques jours ou de plus d'une année, proposées par différents organismes, pour mettre une touche de vert dans son travail actuel, pour «se recycler», ou simplement pour le plaisir. Au menu : pédagogies et techniques d'animation, guide nature, conseil et gestion de l'environnement, éco-consommation, jardinage biologique, cuisine de plantes sauvages, éco-construction, communication...

Il est téléchargeable sur <http://www.reseau-idee.be>. Si vous n'avez pas accès à Internet, contactez le Réseau IDée asbl qui vous l'enverra gratuitement en format papier. Tél. : 02 286 95 70 - Fax : 02 286 95 79 - info@reseau-idee.be

A FILMS OUVERTS : UN CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES EN 2010, POUR SA 5^{ÈME} ÉDITION, LE CONCOURS DE CRÉATIVITÉ CONTRE LE RACISME FERA PEAU NEUVE

Le thème de la diversité sera à l'honneur : « Interculturalité : clés contre le racisme ». Ce concours est proposé par Média Animation dans le cadre de la Journée Internationale de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars).

Média Animation proposera aux participants de réaliser :

- soit des courts métrages (moins de 8 min) ;
- soit des très courts-métrages (moins de 1 min).

Un jury, composé de professionnels du cinéma, de responsables associatifs et de personnes actives dans la communication décernera un prix par catégorie.

D'ores et déjà, Philippe REYNAERT (Directeur de Wallimage) a accepté d'en assurer la présidence.

L'originalité de ce concours – **ouvert à tous** – est aussi d'être **multi-supports** : caméra, GSM, appareils photo, ...

VOLONTARIAT INTERNATIONAL : SOIRÉE D'INFORMATION À LA MJ ANTICHAMBRE

Nombreuses sont les personnes souhaitant voyager autrement et vivre une expérience de volontariat à l'étranger pour des périodes plus ou moins longues. Mais comment s'y retrouver face à la multiplication des offres ? Quels sont les pièges à éviter ? Quelles différences entre le volontariat commercial et le volontariat « authentique » ? De quel budget faut-il disposer ? Quelles sont les qualifications nécessaires ? A partir de quel âge ? Comment s'y prendre ? Partir en famille ou avec un groupe de scouts ? Quand s'inscrire ? Pour combien de temps ?

C'est à toutes ces questions que la maison de jeunes « L'antichambre » de Woluwe-Saint-Lambert et l'asbl « Service volontaire International » tenteront de répondre lors d'une soirée d'information.

Le 12 mars 2010 à 19h30, Pierre De Hanscutter, directeur du SVI et ancien coopérant Belge pour les Nations Unies au Vietnam répondra à toutes vos questions. La soirée se terminera par la projection de deux petits documentaires sur les projets réalisés par des volontaires au Vietnam et un verre de l'amitié.

Ne ratez pas cette occasion, vivez la solidarité et partez à la découverte du monde !

Infos et RDV à la Maison de Jeunes « Antichambre » de Woluwe-Saint-Lambert, Rue Vervloesem, 38 – 1200 Bruxelles (A 5 minutes de la station de métro Tomberg) mj@antichambre.be

FESTIVAL JEUNES « CHOOSE LIFE » 2010 : « KINGDOM OF HEAVEN – UN MONDE EN PARABOLES »

Kingdom of Heaven. Et si le Royaume des cieux était déjà le nôtre, ici et maintenant ? Dans ce monde où tout va si vite tu es invité à oser semer ce que tu désires et espères pour ta vie. Dieu nous aime tellement qu'il a confiance en chacun et qu'il nous confie la Terre. A la suite de Jésus, viens risquer tes talents. Et vivre un Festival passionnant pour les jeunes de 12 à 17 ans, avec les jeunes, tout en Paraboles. Et si c'était vrai...

Les inscriptions à ce Concours sont à envoyer à Média Animation pour le 22 janvier 2010.

La remise des œuvres est fixée au 22 février 2010.

*Contacts et renseignements :
Média animation, 100 avenue E. Mounier
– 1200 Bruxelles ; Tél. 02/256 72 33
Fax 02/245 82 80 – mail :
concours@afilmsouverts.be*

Le SVI est une association de volontariat international offrant la possibilité à des jeunes adultes, seul ou en groupe, de partir dans le cadre de chantiers internationaux dans plus de 70 pays et plus de 600 projets différents. Ces projets accessibles à tous, durent entre 2 semaines et plusieurs mois. Les frais de participations sont particulièrement modiques (par exemple, une année au Japon vous coûtera 290 €+ votre billet d'avion). Sur place, l'association qui vous accueille vous offre logement et nourriture en échange de votre bénévolat. Le SVI offre également la possibilité de combiner le volontariat avec des cours d'immersion linguistique en Allemagne, Maroc, Mexique, Russie, Vietnam.

Le Service Volontaire International: www.servicevolontaire.org, Tel: 02 888 67 13 – 0495/680.934

Du 13 au 17 avril, au Centre scolaire de Berlaymont (Waterloo). Pour tout renseignement : Eric Vollen sj ; Tél : 081/46 81 48 ou 0474/45 24 46 secretariat@festivalchooselife.be <http://festivalchooselife.be>

Découvrir Jésus et Dieu autrement, de façon jeune et dynamique. Activités : ateliers sportifs et artistiques, musique, témoignages, forums, temps de partage, de prière, de célébration et de fête. Animé par des jeunes de 18 à 30 ans et organisé par la Pastorale des Jeunes de Bruxelles, la Liaison des Pastorales de Jeunes, Réseau Jeunesse et plusieurs communautés religieuses et groupes de jeunes.

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : c'est reparti pour 4 ans !	11
● Rencontre entre les fédérations d'OJ et le cabinet de la Ministre de la Jeunesse	14
● Le budget Jeunesse immunisé	14
● FESJ- CESSOC : deux CA et une AG pour terminer l'année	15
● Revue de presse	17

COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE : C'EST REPARTI POUR 4 ANS !

Ce 2 décembre 2009, la CCOJ a tenu sa première réunion pour sa nouvelle mandature. On y a beaucoup parlé de l'application du décret OJ. On y a également procédé à l'élection de la présidente et lancé les sous-commissions.

La CCOJ – Commission Consultative des Organisations de Jeunesse – a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a également été l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Ceux-ci sont les co-présidents sortants de la CCOJ. A ce titre, ils avaient rencontré le Cabinet de la Ministre de la Jeunesse qui avait apporté toutes les réponses aux questions qu'ils étaient chargés de poser pour la CCOJ.

Sur cette question de la formation, rappelons pour les férus de chiffres que la formation d'animateurs est actuellement subsidiée à hauteur de 25 € par groupe de 8 participants. La formation d'animateurs socioculturels « adultes » est, elle, subsidiée à hauteur de 31 €. Cette discrimination ne se justifie pas et les animateurs de jeunesse méritent le même financement que les autres animateurs socioculturels subventionnés par la Communauté Française.

Etienne Cléda est le coordinateur d'Empreintes, une Organisation de Jeunesse active sur des thématiques de sensibilisation au développement durable. Cette OJ, membre du RNC, doit bénéficier d'un dispositif particulier de soutien à l'animation dans les écoles

Au sein de la Commission, le CJC est représenté par 8 personnes. Celles-ci siègent sur quatre mandats distincts, ce qui nous donne 4 voix en cas de vote. 4 personnes sont effectives et les 4 autres sont suppléantes. Ces personnes sont : Hyacinthe Gigounon de la JOCF et Benoit Constant des Jeunes CSC ; Eric Olbregts de Jeunesse et Santé et Solange Deberg de la Volont'R ; Laurent Jauniaux des Patros et Gaetane Convent des Guides ; Brice Many du CJC et Anne-Claire Orban, présidente du CJC et coordinatrice d'ACMJ.

Ces personnes ont été choisies sur base de leur candidature, avec la volonté de représenter les différentes catégories d'OJ membres du CJC et de tendre à la parité entre hommes et femmes. On peut constater que cette parité est bel et bien présente.

DE LA FRITURE SUR LA LIGNE DU DÉCRET

Les échos sur la mise en œuvre du décret OJ ont été rapportés par Brice Many et Geoffroy Carly.

Ces échos sont globalement très positifs pour les OJ puisque le décret sera appliqué à 100 %. La Ministre a manifesté sa volonté de respecter l'ensemble des points sur lesquels le décret a été construit. Elle a obtenu les budgets nécessaires pour cela. La CCOJ a toutefois dû constater que les budgets relatifs aux infrastructures de jeunesse étaient en diminution. Ceci est dommage car il s'agit d'un enjeu très important pour les jeunes aujourd'hui. En ce qui concerne la formation des animateurs, nous devons également constater que l'augmentation budgétaire nécessaire au financement de la formation des animateurs sur la même base que les autres formations subventionnées par la Communauté Française n'a pu être trouvée. Sur ce point, il s'agit d'un recul par rapport aux engagements du Gouvernement précédent qui, nous l'espérons, pourra trouver une solution positive en 2011.

Il convient de reconnaître cependant que les budgets octroyés aux OJ sont en hausse si on les prend en compte de manière globale. Ceci constitue un signe très positif à l'égard du secteur. Le passage, dans le nouveau décret, vers la prise en compte de l'année civile (au lieu de l'année socioculturelle) est un autre point d'attention. Selon la Ministre, la mesure qui permet de liquider les sommes que la Communauté Française doit aux OJ pour les subventions relatives au mois de juillet à décembre 2008 serait fragile. Les OJ n'entendent pas que ces subventions qui leur sont dues, soient reprises par la Communauté Française et la CCOJ a fait le choix de s'adjoindre les services d'un avocat pour défendre son dossier si besoin en était.

AVEC LA QUESTION DES DISPOSITIFS PARTICULIERS

Suite à l'interpellation de la CCOJ, par Etienne Cléda, sur les dispositifs particuliers, est apparu une ligne de fracture autour de la compréhension de ceux-ci. Pour un certain nombre d'acteurs présents, il est évident et acquis que les OJ, qui emploient un permanent sur leurs fonds propres et bénéficient d'un dispositif particulier, peuvent justifier leur subvention à l'emploi pour ce travailleur. Cette interprétation

n'était pas partagée par l'ensemble des membres de la CCOJ ce qui constitue une surprise dans la mesure où il nous paraissait y avoir un véritable accord sur cette question dans les négociations. Le débat s'est envenimé et a pris de l'ampleur. Le décret lui-même a alors été mis en cause par certains car il serait trop flou. Plus globalement, il est apparu très clairement dans le débat que certains membres de la CCOJ souhaitaient rouvrir le texte, ceci n'est clairement pas la position du CJC. Ce débat difficile montre que des points de tension au sein du secteur sont toujours présents et qu'il faudra l'énergie de toutes les parties pour conserver une unité de parole. Néanmoins, au terme du débat, la CCOJ s'est entendue pour que l'acceptation la plus large soit privilégiée au cours de la phase transitoire, une base minimale qui permet de garder cette unité.

ELECTION D'ANNICK HOORNAERT

La CCOJ a ensuite procédé à l'élection de sa présidente. Sa présidente en effet, car c'est une femme qui déposait sa candidature comme représentante des Scouts. Après un débat relativement bref qui a mis en avant la volonté de ce mouvement de jeunesse de jouer un rôle rassembleur, Annick a été élue par l'assemblée. Le CJC a exprimé dans la foulée l'importance pour lui de garder des liens avec le Conseil de la Jeunesse et de travailler à la visibilité extérieure des OJ. Il nous semblait que ces éléments étaient peu présents dans la candidature d'Annick et que, si cette candidature méritait notre soutien, nous nous devions également de marquer ces points comme importants.

MISE EN PLACE DES SOUS-COMMISSIONS

Dans la foulée, les anciens co-présidents ont présenté la composition des sous-commissions qu'ils avaient préalablement construite en recueillant les candidatures des différentes OJ intéressées auprès de chaque fédération d'OJ. Ceci a donné lieu à une présentation exhaustive des différentes sous-commissions. Pour chacune d'elles, une personne a été chargée d'organiser la première réunion dans les premières semaines du mois de janvier. Cette première réunion doit permettre aux participants de déterminer avec plus de précision les axes de travail et modalités de fonctionnement. Tout cela sera communiqué à la Ministre de la Jeunesse lors de la CCOJ du 28 janvier.

Au niveau du CJC, Laurent Jauniaux a été chargé de réunir la sous-commission Mouvements de jeunesse alors que Brice Many réunira la sous-commission Emploi.

COMMISSION D'AVIS SUR LES CENTRES DE VACANCES

En parallèle aux sous-commissions de la CCOJ, l'assemblée a également désigné les OJ mandatées pour la commission d'avis sur les centres de vacances et ses deux sous-commissions. Ces lieux de représentation sont particulièrement importants pour Jeunesse et Santé, les Guides et les Patros. La CCOJ a pu s'accorder sur une représentation qui permet à dix OJ de représenter l'ensemble du secteur parmi lesquelles les trois OJ du CJC précitées. Cette délégation a pu se faire dans un climat consensuel, ce qui, il faut le souligner est une première.

B.M.

Voir l'article qui suit

Les AMO sont des structures d'aide en milieu ouvert (AMO) ; elles travaillent sur des dynamiques de prévention avec les jeunes dans un cadre non-contraint, c'est-à-dire sans mandat du juge de la jeunesse.

RENCONTRE ENTRE LES FÉDÉRATIONS D'OJ ET LE CABINET DE LA MINISTRE DE LA JEUNESSE

Le 10 décembre, les différentes fédérations d'OJ se sont retrouvées au cabinet de la Ministre pour une présentation des budgets 2010 et des intentions de cette dernière. Sans surprise, les échanges avec le cabinet sur les budgets se sont inscrits dans la droite ligne des débats de la CCOJ, et les fédérations d'OJ ont marqué leur volonté que le décret OJ ne soit pas modifié.

La Ministre a annoncé la création de nouvelles lignes budgétaires pour des projets transversaux entre le secteur de l'aide à la jeunesse et le secteur Jeunesse. Ces lignes budgétaires de 100 000 € sont au nombre de deux au total.

La Ministre a également annoncé son soutien à une étude sur les transversalités entre les AMO et les centres de Jeunes.

Enfin, la Ministre a annoncé sa volonté de solliciter la CCOJ dès le mois de février sur un certain nombre de questions pour lesquelles elle demandera l'avis du secteur. Elle a aussi annoncé sa volonté de faire avancer les dossiers relatifs à La Marlagne pour les formations en résidentiel et pour le centre de prêt de matériel de Naninne. Le centre de prêt octroie du matériel de camping indispensable pour l'organisation des camps des mouvements de jeunesse. En raison de son manque de financement sur de nombreuses années, le nombre de tentes n'a cessé de diminuer au point de mettre à mal l'organisation de nombreux camps. Un travail avec les Ministres concernés par ces compétences sera entamé.

B.M.

LE BUDGET JEUNESSE IMMUNISÉ

Le budget Jeunesse a été voté à la Communauté française. Malgré la crise et la diminution généralisée des coûts imposée aux Ministres, le budget Jeunesse a été épargné. Au Gouvernement ils ont dit que le budget jeunesse était « immunisé ».

Dans les grandes lignes, on ne coupe pas dans le budget Jeunesse. Au contraire, il augmente : + 1,2 million € au profit des OJ et la même chose pour les Centres de Jeunes (CJ). Mais cette augmentation de moyens n'est pas le reflet de nouvelles politiques, c'est l'application stricte des nouveaux décrets OJ et CJ.

La Ministre de la Jeunesse a aussi ajouté un budget « transversalité jeune » de 200 000€ dont le coût est partagé avec l'Aide à la Jeunesse. Ce budget a pour but de développer des projets transversaux entre Jeunesse et Aide à la Jeunesse.

Cependant tout n'est pas rose, les augmentations promises ou espérées ne sont pas au rendez-vous :

- Nous n'aurons sans doute pas de hausse de salaire dans le non marchand tant que les accords du non marchand ne seront pas renégociés au fédéral en 2011 ;
- Le budget pour la sécurisation des bâtiments a été raboté de moitié ;
- Le budget formation reste le même qu'en 2009 alors que l'on avait eu un accord en 2008 sur une augmentation en 2009 et en 2010.

En conclusion nous pouvons dire que nous nous en sortons bien pour un budget de crise. Mais quand les comptes repasseront au vert nous serons là pour réclamer notre dû.

C.C.

FESJOJ-CESSOC : DEUX CA ET UNE AG FESJOJ POUR TERMINER L'ANNÉE

Le 4 décembre, la FESJOJ tenait un CA ordinaire qui traitait entre autre des critères à privilégier pour l'octroi des emplois Maribel fiscal qui seront créés début 2010. Ces emplois seront vraisemblablement peu nombreux et la FESJOJ a porté toute son attention à la possibilité d'augmenter la subvention pour les emplois Maribel existants. Cette possibilité existe dans la nouvelle mesure et elle permettra de retrouver des niveaux de subvention du passé.

Ces dispositions ont ensuite été portées en CA de la CESSOC du 8 décembre et qui a traité du suivi des négociations en cours en commission paritaire. Singulièrement, le dossier relatif à la délégation syndicale sera prochainement traduit en Convention Collective de Travail (CCT). La négociation sur la flexibilité du temps de travail avance également et la CESSOC commence à prendre en compte les demandes des Organisations de Jeunesse dans ce domaine. Ceci pourrait conduire à une future CCT qui correspond mieux aux réalités d'actions des OJ, notamment pour les résidentiels.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESJOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Une représentation en cascade. En effet, nos représentants désignés doivent être choisis par notre confédération, la CESSOC, dont la FESJ n'est qu'une des composantes. La CESSOC sera attentive à ce que les secteurs soient représentés de manière équilibrée et il fait peu de doutes que nos candidats seront partie prenante de la délégation CESSOC.

UNE AG POUR LA COMMISSION PARITAIRE

Le titre est un raccourci et pourtant... La Commission Paritaire siège normalement pour des mandats de 4 ans. L'actuel mandat étant échu avant terme, conformément aux statuts de la FESJ, nous avons convoqué une assemblée générale pour désigner un nouveau CA pour 4 ans et mandater nos représentants à la Commission Paritaire.

Le CA a donc été reconduit à l'unanimité par l'Assemblée Générale dans une ambiance de fêtes de fin d'année. Ensuite, une rapide réunion du CA a permis de désigner Yamina Ghoul, secrétaire générale de la COJ et Marc Denisty, coordinateur de la FESJ comme candidats. Après réflexion, le CJC a choisi de ne pas déposer la candidature de Brice Many et a privilégié le fait de se ranger derrière une seule candidature. Ceci doit renforcer la FESJ au sein de la CESSOC.

B.M.

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA JEUNESSE

BRUXELLES Le nouveau Conseil de la jeunesse a été installé ce samedi en présence de la ministre de la Jeunesse Evelyne Huytebroeck. Les 50 membres de l'organe représentatif des jeunes francophones ont élu une présidente, Anne-Caroline Burnet.

A 21 ans, Anne-Caroline Burnet incarne le nouveau visage du Conseil de la jeunesse (CJCF). Championne des voix de préférences exprimées pour la première fois par les électeurs en-

tre 16 et 30 ans qui pouvaient élire directement les membres du Conseil nouvelle mouture, cette jeune femme originaire de Philippeville qui étudie l'économie du développement à Namur aura deux ans devant elle pour se mettre dans les traces de certains de ses illustres prédécesseurs (comme un certain Jean-Michel Javaux). Elle a été élue ce week-end au courant de la première assemblée générale du Conseil de la jeunesse qui a installé ces 50 nouveaux membres pour deux ans d'actions et de réflexions. Anne-Caroline

Burnet est déjà très consciente des responsabilités qui l'attendent. La première étant de faire gagner de la visibilité au CJCF. «Nous devons marquer le coup de la nouveauté de ce Conseil», explique Anne-Caroline Burnet. «Nous devons imposer notre légitimité et nous imposer pour devenir réellement des partenaires des institutions afin d'améliorer l'environnement des jeunes.» Son défi majeur est surtout celui de modifier l'image péjorative de la jeunesse dans l'opinion. «On nous stigmatise souvent en as-

sociant les jeunes à des bons à rien. L'ensemble du Conseil souhaite casser cette image. Nous voulons montrer que les jeunes sont des acteurs à part entière de la société qu'il faut prendre en compte.» Dans les mois qui viennent, le nouveau Conseil de la jeunesse focalisera son travail sur une série de thèmes en particulier comme l'emploi, l'enseignement, le développement durable et l'interculturalité.

Francesco Randisi

/// www.conseildela jeunesse.be



Communauté française Première AG du Conseil de la jeunesse

Le Conseil de la jeunesse, le nouvel organe consultatif officiel des jeunes en Communauté française, a tenu samedi sa première assemblée générale. L'assemblée générale a désigné samedi un conseil d'administration, ainsi qu'une présidente, en la personne d'Anne-Caroline Burnet.

Le Conseil se prononcera sur diverses thématiques liées directement à la jeunesse, mais aussi sur des questions plus transversales, comme l'emploi ou l'environnement. (Belga)

JEF DÉC.2009 – FÉVR.2010

EVELYNE HUYTEBROECK VEUT ÊTRE LA MINISTRE DE TOUS LES JEUNES

Depuis les élections communales de juin dernier, la Jeunesse francophone a à sa tête une nouvelle Ministre en la personne d'Evelyne Huytebroeck (Ecolo). Jef a voulu la rencontrer pour mieux découvrir sa personnalité et ses priorités.

En tant que nouvelle Ministre de la Jeunesse ET de l'Aide à la Jeunesse, quelles sont vos premières impressions ?

Je suis impressionnée que la jeunesse soit un secteur si dynamique et si vaste en terme d'acteurs. Paradoxalement, ce secteur parvient néanmoins à mettre tous les acteurs autour de la table pour construire des initiatives très concrètes... comme par exemple ce nouveau Conseil de la Jeunesse. C'est aussi un secteur très riche et pluraliste, qui peut dépasser ses éventuels clivages quand il le faut !

Vous avez pris l'initiative de regrouper la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse, c'était important pour vous ?

Très important ! Les jeunes qui passent par l'Aide à la Jeunesse restent des jeunes. Grâce à ce regroupement, on va pouvoir considérer la jeunesse dans son ensemble et proposer une plus large palette d'outils. Cela va également permettre de réduire le gouffre qui existe entre les jeunes avec un parcours dit « classique » et les autres qui sont maltraités, en délinquance ou en souffrance, et qui doivent, à un moment donné, passer par les services de l'Aide à la Jeunesse.

Justement, on parle souvent des problèmes de délinquance juvénile dans les grandes villes, notamment récemment à Molenbeek. Que comptez-vous faire ?

Tout d'abord, je tiens à signaler que ce phénomène n'est pas neuf et que je ne veux pas stigmatiser certains quartiers. C'est un problème très complexe et qui ne touche pas uniquement les jeunes. Je pense que les problèmes de délinquance

de certains jeunes sont liés avant tout à la précarité. Pour en avoir parlé avec des associations de terrain, c'est un problème qui va beaucoup plus loin que l'accompagnement des jeunes ou la participation... c'est avant tout un problème de logement et de précarité... de vie au quotidien tout simplement !



À part cela, quels enjeux identifiez-vous en matière de jeunesse pour les prochaines années ?

Premièrement, donner ou redonner une image positive de la jeunesse me tient particulièrement à cœur. Il faut mettre en avant les nombreuses initiatives positives des jeunes, notamment via nos communications ou événements. Que ce soit dans un club sportif, dans un mouvement de jeunesse ou dans le bénévolat, des centaines de projets positifs existent. Mon deuxième cheval de bataille sera la participation des jeunes. Il ne faut pas uniquement prévoir des textes pour plus de participation, mais offrir réellement des espaces de parole aux jeunes... et pour TOUS les jeunes. Le nouveau Conseil de la Jeunesse sera évidemment un partenaire important dans cette optique.

Qu'attendez-vous de ce nouveau Conseil de la Jeunesse ?

J'en attends beaucoup. Ce Conseil va pouvoir donner des avis sur les initiatives politiques que je vais prendre, et je compte bien les prendre en compte. Je veillerai d'ailleurs à ce que le Conseil reste un véritable lieu de discussion et de débat qui peut aider la Ministre dans sa prise de décision. Avec les nouveaux acteurs qui composent le Conseil, je pense que nous pouvons relire beaucoup de choses positives. Le Conseil de la Jeunesse sera un véritable partenaire durant les 4 années à venir, sinon cela ne servirait à rien d'instituer ce nouveau Conseil.

→ Joachim Wacquez

Retrouvez l'interview intégrale et une autre décalée (« Dans 20 ans, ... ») sur le site www.conseildelajeunesse.be

BRANCHÉS, LES JEUNES NE SONT PAS TOUJOURS BIEN CONNECTÉS

► L'usage qu'ils font du Net ne correspond pas aux attentes socioéconomiques.

Les jeunes entre 16 et 25 ans appartiennent à la génération numérique et sont réputés jongler avec les ordinateurs, Internet et les téléphones mobiles. Ces "natifs numériques" constituent pourtant un public très diversifié, relève une étude confiée à la fondation Travail-Université de Namur par le SPF Intégration sociale.

Existe-t-il, chez les 16-25 ans, une

marginalisation numérique ? Il apparaît que les jeunes totalement "off-line" sont très peu nombreux : 5 % maximum n'ont aucun accès à Internet. Mais si la grande majorité des adolescents/jeunes adultes n'ont pas de difficultés d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), l'usage qu'ils en font ne correspond pas aux attentes socio-économiques.

Ainsi, l'expérience des jeunes sur Internet poursuit principalement des objectifs de communication et de détente. Ils sont très à l'aise avec le multimédia numérique, sur les réseaux sociaux (Facebook, etc.) et les messageries instantanées (MSN). Soit un

usage qui a pour la plupart d'entre eux, indépendamment de leur origine sociale ou de leur niveau d'instruction, une forte dimension identitaire.

A l'inverse, ils ont nettement plus de difficultés (ou moins d'intérêt) à utiliser des logiciels, à rechercher des informations en ligne, à utiliser les services publics en ligne ou à chercher des applications financières et commerciales sur le web.

C'est pourtant en fonction de ces critères qu'on évalue l'intégration dans la société de l'information et, partant, les risques d'exclusion de celle-ci, disent les chercheurs de la fondation Travail-Université. L'écart entre l'univers des usages dominants des jeunes et les exi-

gences de la sphère socio-économique est parfois profond, indiquent-ils. Pour les adolescents qui sont dans des situations de quasi-déconnexion, le décalage devient carrément un fossé.

Ce phénomène est appelé "fracture numérique de second degré" (c'est-à-dire au niveau des inégalités dans l'utilisation une fois que la barrière d'accès est franchie) concerne un nombre important de jeunes, tous milieux sociaux confondus.

Quel que soit leur degré de familiarité avec les TIC, 33 % des jeunes considèrent que leurs compétences informatiques ne sont pas suffisantes par rapport aux exigences du marché du travail.

Pour le secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale, Philippe Courard (PS), ce constat est préoccupant.

Les projets d'inclusion numérique à destination des jeunes issus de milieux défavorisés sont quasi inexistant dans les structures d'accompagnement et de formation aux nouvelles technologies de l'information, indique-t-il.

Pour lutter contre la fracture numérique touchant les jeunes, Philippe Courard consacrera l'an prochain un budget de 2 millions d'euros.

Il débloquera ainsi un budget de 600 000 euros pour lancer un appel à projets qui aura pour cible tant les jeunes en situation de quasi-décon-

nexion (soit ceux qui n'utilisent Internet que rarement, ou bien de manière intermittente, ou encore de manière limitée à quelques applications élémentaires) que les parents "off-line". *"Il me paraît important d'avoir une action spécifique envers les parents qui n'ont pas ou très peu de culture numérique. Par ignorance ou crainte de l'usage d'Internet, ceux-ci peuvent dresser des interdits qui freinent l'apprentissage des nouvelles technologies de l'information des jeunes"*, souligne-t-il.

Une conférence sur la fracture numérique de second degré sera organisée à moyen terme.

An.H.

DES JEUNES PAS SI « NUMÉRIQUES »

L'ESSENTIEL

- Une étude qui va à l'encontre des idées reçues.
- 25 % des jeunes sont « hors ligne ».
- Une forme mal connue de la fracture numérique.

Tous en ligne, les jeunes de 16 à 25 ans nés après l'arrivée de l'ordinateur personnel et qui n'ont jamais connu un monde sans internet ? Pas si sûr. Selon une étude de la fondation Travail-Université, réalisée pour le compte du secrétaire d'État à l'intégration sociale Philippe Courard (PS), une frange des jeunes publics ne touche jamais une souris ou ne se connecte que très sporadiquement au Net.

« Nos recherches montrent qu'un quart des jeunes sont hors-

ligne ou quasi hors-ligne, explique Gérard Valenduc, le directeur de la fondation. Ils sont d'autant plus exposés à des risques d'exclusion qu'ils ne représentent qu'une minorité au sein de leur génération. C'est une forme mal connue de la fracture numérique, plus subtile et moins visible que chez les adultes. »

Les raisons pour lesquelles les 16-25 ans ne se connectent pas sont variées. L'absence d'intérêt des parents pour les technologies numériques peut les priver du contact avec l'ordinateur à la

maison. Parfois, l'environnement familial se montre peu propice. « Si l'ordinateur se trouve au milieu du salon, un ado ne sera pas tenté de chatter avec ses amis, car cela réclame un minimum d'intimité », note Gérard Valenduc.

Enfin, certains handicaps rendent difficile l'utilisation d'une connexion sans un accompagnement qui n'est pas toujours présent à la maison. « L'un des enseignements plutôt inattendus de notre étude, c'est que les personnes peu ou pas actives sur l'internet ne se trouvent pas uniquement dans les milieux défavorisés mais dans tous les publics. »

Usages non professionnels

Et se connecter n'est pas tout. Il ne suffit pas de passer des heures sur les réseaux sociaux pour maîtriser les usages attendus par le monde professionnel.

« Les usages les plus répandus chez les jeunes, c'est le chat, Facebook, les jeux, la musique et la vidéo, ajoute Gérard Valenduc. Ça ne les prépare pas idéalement à ce que les entreprises exigeront d'eux plus tard, comme une familiarité avec l'e-mail, les logiciels de bureautique ou la capacité de compléter des formulaires électroniques. »

D'autres réactions peuvent renforcer le fossé numérique. « Un adulte n'aura pas de gêne

à avouer un manque de connaissance technologique, remarque Luc Mertens, l'un des participants à l'étude. Il n'en va pas de même pour les jeunes. C'est comme pour l'analphabétisme, que l'on cherche très souvent à dissimuler. »

La fondation Travail-Université recommande une série de mesures telles qu'un tarif jeune pour l'accès au Net ou la formation des travailleurs de la jeunesse.

S'inspirant des résultats de l'étude, Philippe Courard a débloqué 600.000 euros pour un appel à projets afin de lutter contre la fracture numérique des 16-25 ans. Pour lui, « l'exemple de certains espaces publics numériques ouverts à tous les citoyens dans certaines communes ou CPAS montre qu'avec des moyens financiers limités, on peut ouvrir l'accès à l'internet à de nouveaux publics. » ■

ALAIN JENNOTTE

DES CHIFFRES INATTENDUS

25 %

C'est la proportion de jeunes de 16 à 25 ans qui ne se connectent jamais à l'internet ou ne l'utilisent qu'occasionnellement. Un chiffre qui bat en brèche le stéréotype selon lequel les jeunes sont tous des « natifs numériques », nés une souris à la main.

36 %

C'est la proportion des jeunes internautes qui sont uniquement capables de réaliser des tâches élémentaires avec l'internet.

33 %

Un jeune sur trois considère que ses compétences informatiques ne sont pas suffisantes par rapport aux exigences du marché du travail.

SIX AXES, PILIERS DE L'ÉCONOMIE WALLONNE DU XXI^E SIÈCLE

Le plan Marshall 2.Vert se compose de six axes. Ils doivent permettre d'adapter l'économie wallonne aux nouveaux enjeux (qualification accrue) et permettre à l'espace wallon et bruxellois de profiter des défis environnementaux à venir.

1 Capital humain. 337 millions sont prévus pour accroître l'offre de formation. Cela passe notamment par l'extension des bassins scolaires (un projet pilote est en cours sur Charleroi), où il faut encourager les synergies entre établissements et harmoniser l'offre de formation. Les secteurs professionnels, eux, doivent augmenter l'offre de formations en alternance et les stages professionnalisants. Le gouvernement entend aussi améliorer l'orientation des jeunes, en leur proposant des stages d'essai dans

les centres de formation avant le passage en entreprise. Dans cet axe figurent aussi les dispositifs d'aide à l'emploi avec 500 postes APE marchand de plus par an et 600 APE jeunes annuels, ceux créés dans le cadre du plan Marshall étant pérennisés. Enfin, il s'agit d'adapter l'offre de formations aux besoins du marché de l'emploi : 10.500 bourses et 275.000 chèques-langues sont prévus pour différents publics.

2 Pôles de compétitivité. Cinq pôles de compétitivité composaient le plan Marshall (aéronautique & spatial, agro-industrie, santé, transport & logistique, génie mécanique) où se réunissaient entreprises, universités et centres de recherche. Le gouvernement a cette fois budgété 388 millions pour leur permettre de poursuivre leur dynamique et développer des réseaux d'entreprises (clusters). Il s'agit notamment d'y attirer plus de PME, de lancer des nouveaux appels à pro-

jets en matière de recherche et d'innovation, de renforcer les aides à l'investissement dans les zones franches urbaines et rurales et de permettre à ces secteurs de se faire connaître à l'étranger. Le gouvernement veut initier un sixième pôle, dédié aux technologies environnementales et insuffler le développement durable dans les différents clusters.

3 Recherche scientifique. La recherche scientifique trouve sa place dans le « 2.Vert » : 142 millions y sont consacrés. L'un des objectifs est de coordonner les efforts en la matière au sein de l'espace Wallonie-Bruxelles, en y créant notamment un Conseil de la recherche scientifique ou en poursuivant l'expérience des bourses Fria. Mais doper la recherche passe aussi par des mesures « basiques » : doter la profession d'un statut ou diffuser l'excellence de ses cerveaux à l'étranger. Enfin, les partenariats d'innovation technologique (PIT) doivent réunir recherche et innovation en entreprises, au travers, par exemple, de nouvelles spin-off. L'éco-innovation fera l'objet d'une attention particulière.

4 Création d'activité et d'emplois de qualité. Le Wallon serait dénué d'esprit d'entreprendre. « Aide-toi et le ciel t'aidera », lance le ministre Antoine (CDH). L'intervention « céleste » (167 millions plus 425 millions de financement alternatif) implique notamment de faciliter la transmission de savoir et d'activité, en permettant aux faillis, aux jeunes et aux femmes de se (re)lancer. Dans ce contexte, l'argent reste le nerf de la guerre. C'est pourquoi la Région veut faciliter l'accès au capital (crédit, garantie bancaire, microcrédit). Doper l'activité nécessite aussi de l'espace : aux 37 sites pollués en cours d'assainissement, le ministre Henry (Écolo)

en ajoute 13 autres, aux 121 sites à réaménager en priorité, il en additionne 70 de plus. Le ministre promet 750 hectares de nouveaux zonings, cinq expériences-pilotes d'éco-zonings et 30 hectares de micro-zones d'activité économique en tissu urbain. Enfin, les zones franches urbaines (25) et rurales (52) vont bénéficier de mesures spécifiques afin d'y attirer l'investissement privé.

5 Alliance emploi-environnement. C'est l'enjeu majeur du « 2.Vert », avec un budget de 279 millions et 600 millions « alternatifs ». Il s'agit d'améliorer les performances énergétiques et environnementales du bâti wallon. Moins d'une habitation sur deux serait correctement isolée. Voilà qui ouvre des perspectives dans le logement privé et public (via les sociétés de logement social). Cela implique de développer les filières de l'éco-construction et de l'éco-rénovation. Comment ? Par la formation, l'aide à l'embauche (780 APE ou PTP), les primes, les bourses et les projets innovants ou originaux. Enfin, 220 APE ou PTP effectueront leurs débuts dans des métiers verts non liés à la construction.

6 Emploi et bien-être social. Les services de proximité dans les secteurs de l'accueil de l'enfance et de l'aide aux personnes constituent un autre vivier d'emploi. Et un autre défi pour le XXI^e siècle. C'est pourquoi un budget de 297 millions et 125 millions de financement alternatif sont alloués à ce dernier axe. Il s'agit d'augmenter la capacité d'accueil en crèche, de renforcer l'aide aux personnes handicapées, d'améliorer les conditions de vie des aînés et de répondre à d'autres besoins non encore rencontrés. 1.250 emplois APE ou PTP devraient ainsi être créés dans ce secteur, via différentes initiatives. ■

P.Lt

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

● Appel aux OJ !	23
● Guides Catholiques de Belgique	24
● Volont'R	24
● Action Ciné Médias Jeunes	25
● Gratte	26
● Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine	27
● Revue de presse	28

Appel aux OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

LES GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE FÊTENT LES 20 ANS DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

A l'occasion du 20^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin, le Service Jeunes de la Communauté « Mission de France » a lancé l'initiative d'une rencontre européenne de jeunes âgés de 17 à 30 ans. Les Guides y ont pris part du vendredi 30 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2009 à Berlin.

200 participants, venus de France, de Belgique, d'Allemagne et d'autres pays de l'Europe de l'Est, furent logés soit chez l'habitant soit en auberge de jeunesse. Tous les scouts et guides étaient, quant à eux, hébergés dans le Centre des guides et scouts Allemands à Potsdam.

Ateliers créatifs, conférences, témoignages d'invités de l'époque de la chute du mur, carrefours, tables rondes, circuits à vélo le long du Mur, temps festifs ou encore moments chargés de sens et de Foi ont ponctué le week-end et fait de cette rencontre un souvenir inoubliable.

Avant de se quitter, les participants ont signé les 2 dominos géants décorés par les jeunes de l'atelier créatif. Ces dominos ont trouvé leur place parmi les 1000 autres alignés autour du *Brandeburger Tor* lors de la cérémonie commémorative de la Chute du Mur le lundi 9 novembre.

Se rencontrer autour d'un même thème, celui de l'histoire et de l'actualité de l'Europe, a permis d'initier des projets locaux allant dans le sens de la rencontre et de la solidarité au-delà des murs et des fractures sociales, politiques ou culturelles. En partageant un moment de fête, de commémoration et de réflexion commune sur le monde d'aujourd'hui, les participants ont fait de la rencontre interculturelle et intergénérationnelle un outil de promotion de la paix et de la conscience européenne.

FORMATION SUR LES RELATIONS NORD/SUD : SAISISSEZ VOTRE CHANCE !

Vous faites partie d'un mouvement de jeunesse? Vous avez envie de vivre une expérience enrichissante de solidarité ? Vous avez envie de concrétiser un projet qui vous tient à cœur mais vous ne savez pas comment le financer?

L'asbl Volont'R vous propose une opportunité à saisir !

En **effectuant du volontariat relationnel** dans une de nos institutions partenaires en Belgique (écoles de devoirs, cliniques, maisons de repos, centres pour personnes handicapées, crèches...), vous aurez l'occasion de nous **présenter un projet** à but social ou humanitaire destiné à être financé.

En guise de remerciement pour votre engagement solidaire, nous vous proposons de **bénéficier d'une formation abordant les réalités Nord/Sud**.

Pensée de façon ludique, elle vous permettra de prendre conscience des divers enjeux Nord/Sud, de susciter une réflexion sur la notion de solidarité et de porter un regard critique sur le monde qui vous entoure.

Tentez l'aventure avec nous et contactez-nous !

Olivier Gerards : 02/219.15.62 - olivier@volontr.be

Delphine Crombez : 02/219.15.62 - delphine@volontr.be

ACTION CINÉ MÉDIAS JEUNES EXPOSE DES PLANCHES ET DES BULLES !



Pour commencer l'année 2010 en beauté, Action Ciné Médias Jeunes expose les différentes réalisations des 17 jeunes qui ont participé à notre Loft: Fotostory 2.

Fotostory 2, c'est un atelier créatif où les participants de 14 à 16 ans ont appris à exprimer leur point de vue de citoyen Européen sous la forme de romans-photos. Un thème de réflexion commun : « Murs et frontières dans l'Europe de demain ». Une démarche de communication artistique relativement exhaustive, puisqu'elle leur a permis de travailler le message qu'ils souhaitent faire passer, écrire le scénario, s'occuper des décors, des déguisements et du maquillage, réaliser les prises de vue, rédiger les phylactères et mettre en page leur roman-photo. Tout ce petit monde a été accompagné, selon les étapes, par les différents animateurs d'ACMJ et par des animateurs externes : Thibaut (auteur de BD), ainsi que l'équipe de l'atelier sérigraphie de la Maison de Jeunes de Louvain-La Neuve.

On doit à l'ambiance bonne enfant et à l'envie commune et unanime de partager et d'apprendre à se connaître, le succès de cet atelier et une furieuse envie de renouveler l'expérience.

Des sténopés préparatoires aux romans-photos figiolés, l'ensemble des productions présentées durant l'exposition témoigne de cette ambiance et du travail réalisé au sein de ce cocon créatif.

L'exposition se déroule du 13 au 19 janvier 2010 à L'Arsenal à Namur. Elle se veut interactive et dynamique, puisqu'il est possible pour des groupes/classes de jeunes de venir découvrir le roman-photo au travers d'un atelier d'initiation.

Cette exposition est pour notre Organisation de Jeunesse l'occasion de valoriser comme il se doit le travail remarquable des jeunes issus de notre première animation « 100% maison ». Du coup ACMJ s'expose ... et en est fier !

FOTOSTORY 2 – EXPO

- du 13 au 19 janvier 2010 de 8h30 à 17h30
- salle Mazarin à L'Arsenal, 11 Rue Bruno à 5000 Namur
- informations ou inscription aux ateliers d'initiation : 081 74 29 19 ou info@acmj.be

Johnathan

L'ASBL GRATTE A DÉMÉNAGÉ !

Pour faciliter la communication et le partage d'informations dans l'équipe des permanents, tous les bureaux ont été rassemblés dans le nouveau siège central. Une fois par semaine, cela permet que l'ensemble de l'équipe se voit et partage des projets communs.

Chaque équipe de permanents s'occupe toujours autant des séjours de vacances et des activités en semaine sur les quatre secteurs d'activités (Bruxelles, Liège, Brabant-wallon et Namur) et concocte des séjours variés pour les congés à venir (3 destinations de sports d'hiver, Turquie, Maroc, etc.)

N'hésitez pas à transmettre le message autour de vous : rencontrer des personnes handicapées mentales légères en partageant des moments de loisirs n'est pas sorcier !

Vous êtes d'ores et déjà cordialement conviés à notre grand **événement annuel** qui aura lieu **le 5 mars 2010** pour applaudir Olivier Laurent, humoriste et imitateur inégalable pour son spectacle « pas comme d'hab ».

Pour plus d'informations :

rue de Parme, 86 à 1060 Saint Gilles téléphone : 02/535 70 80 fax : 02/535 70 89

Erreur! Signet non défini.

Et toujours nos actualités sur le site www.gratte.org

INTÉRIM : TU RAMES ET TU RIMES

En ces temps moroses, un secteur résiste encore et toujours à la crise : l'intérim. Il se renforce même. Ce qui est assez paradoxal.

Comment expliquer la bonne santé des agences d'intérim alors que les travailleurs intérimaires sont les premières victimes de la crise ?

Le travail intérimaire, on connaît à la JOCF. Des militants de la JOC et de la JOCF ont créé un groupe consacré spécifiquement à cette réalité. Ils sont conscients que la dimension collective est quasi absente dans le secteur mais qu'il faut tout de même se battre, ensemble.

En partant du passé, des origines de l'intérim, vous comprendrez pourquoi ce genre de contrat de travail particulier est le résultat logique de notre système économique, le néo libéralisme.

Le travail intérimaire est censé être limité dans le temps. Vous verrez ce qu'il en est vraiment. Et, si vous pensiez que c'est le choix des intérimaires d'avoir des contrats à la journée ou à la semaine, vous allez comprendre votre erreur.

Une grande agence d'intérim présente, dans une publicité, ses employés comme étant des collaborateurs. Ce mot convient très bien. Ils collaborent en effet à la déshumanisation des travailleurs, vantant la flexibilité du travail.

Pour cet Info-Kit nouvelle formule, l'équipe de rédaction a rencontré les différents acteurs du travail intérimaire : agences, l'ONEM, les syndicats, les intermédiaires...

Les rubriques **Voir – Juger – Agir**, référence à la méthode de Joseph Cardijn, fondateur de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, sont maintenues.

Le Voir est la partie informative. **Le Juger** est consacré à la confrontation avec les valeurs jocistes. **L'Agir** présente les revendications par rapport à la problématique ainsi que les alternatives possibles.

Dorénavant, l'Info-Kit est gratuit pour toute personne ou institution intéressée et qui en fait la demande !

Inscrivez-vous : JOCF, rue des Mouchérons,3 à 1000 Bruxelles

Fax : 02/513 47 11 Courriel : infokit@joc.be

GRATTE : L'ÉQUIPE BOUGE

L'équipe bouge

Voici un petit mot d'Anne notre ancienne directrice, écrit juste avant son départ, le 14 octobre 2009.



Changements au Siège central

C'est une rentrée très mouvementée qui s'annonce pour le Siège central de Gratte... en effet, ça va bouger !

La 1^{ère} grande nouvelle c'est que nous quittons nos bureaux ! Adieu Anderlecht et Benjour Saint Gilles ! Le déménagement est prévu pour la fin du mois d'octobre et nous nous en réjouissons pour plusieurs raisons :

- nous allons nous installer dans une belle maison, un peu bisoumée mais pleine de charme et qui se voudra accueillante pour tous les Gratteux de passage dans le coin...

- nous allons partager ces beaux bureaux avec une autre OJ appelée JAVVA (ça promet !) qui a pour objectif de faciliter et d'organiser des chantiers - à l'international et en Belgique - pour de jeunes volontaires...

- et surtout, tous nos permanents vont être enfin réunis dans ces bureaux un ou deux jours par semaine ; et ils vont pouvoir communiquer, échanger, cogiter, partager, ... et mettre en œuvre plein de belles choses dont les secdeurs seront bien sur les premiers bénéficiaires !! De bonnes perspectives donc...

La 2^{ème} nouvelle, un peu moins gaie, concerne mon départ... Déjà ? Et oui déjà... pour des raisons familiales, j'ai du prendre la décision de quitter Gratte prématurément.

Je suis bien sûr triste de devoir quitter l'aventure en si bon chemin et de ne pas pouvoir rester dans une fonction et une asbl qui ont su me capiver ; je suis également frustrée de ne pas pouvoir continuer à apprendre auprès de vous et de ne pas vivre « la suite » à vos côtés.

Mais je suis aussi comblée de cette (courte) expérience qui fut magnifique et qui m'a tant apportée ! Je suis ravie d'avoir eu l'occasion de travailler en parfaite entente avec le CA et l'équipe de permanents ! Je suis enchantée des quelques (trop rares) rencontres avec certains d'entre vous...

Et surtout, je ne coupe pas les amarres !! Je resterai en contact, de près ou de loin, afin de suivre les prochains défis que Gratte saura relever !

Et qui sait, j'accueillerai peut-être bientôt un groupe de Gratteux qui aura envie de venir découvrir ma prochaine villegiature : le Burkina Faso !

A tous je souhaite de continuer à vivre ce projet à 200 % afin que Gratte ait une belle et longue vie remplie de rencontres et d'aventures, et à bientôt peut-être...

Un grand merci

Anne

Eh !! y a une troisième nouvelle ! Il y a un nouveau !
Pour poursuivre dans le feuillet de cet automne « rentrée mouvementée au siège central de Gratte », l'épisode suivant se complique un peu.



Tu me connais ? Sinon, je résume.

Dans la saison précédente de « Gratte s'épanouit », c'est-à-dire entre 2000 et 2003, j'ai été permanent à mi-temps aux côtés de Nicolas Godeau sur le secteur de BW. De quoi avoir réalisé 12 InfoGrattes comme celui que tu tiens dans les mains, organisé 8 séjours, bref, passé en tout plus ou moins 7 mois compacts de vie en activités Gratte. Durant la même période, j'ai aussi travaillé au siège central, en tant que permanent administratif. Les rappels de cotisation, les procédures pour mieux organiser le travail de l'équipe n'ont plus de secrets pour moi !

Ensuite, j'ai zappé de parcours professionnel et me suis orienté dans le domaine de la formation où j'ai pu enseigner à des adultes toute une série d'aspects du travail en tant qu'employé de bureau. Pour ne pas perdre de vue le beau projet de Gratte, j'ai choisi de m'y réinvestir en devenant administrateur en 2007. Depuis la dernière Assemblée Générale, je remplaçais Thomas en tant que président de l'association.

Et puis voilà... le départ rapide de Anne annoncé fin août, une réunion d'urgence avec elle pour préciser les tâches de son futur remplaçant, la rédaction d'une offre d'emploi à publier, une journée dans les bureaux de Gratte entouré de l'équipe des permanents. Le mélange de tout ça résonne comme une petite voix qui se met à me susurrer au creux de l'oreille « et pourquoi pas replonger ? ». Comme dans une série B à l'eau de rose quoi ! Le grand retour à ses premières amours...

Une fois la décision prise début septembre, tout s'enchaîne : démission de mon poste d'administrateur pour pouvoir postuler, remise d'une candidature au conseil d'administration, négociation avec mon employeur pour le quitter au plus vite. En octobre, j'ai déjà pu partager quelques jours de travail avec Anne pour me plonger dans les trucs et astuces de la gestion quotidienne. Et puis, de chauffeur de camion de déménagement fin octobre, me voilà dans le dernier poste que je n'avais pas encore occupé à Gratte pour remplacer Anne en tant que directeur !

Aux côtés d'une équipe de permanents ultra motivés, je me mets à ta disposition pour toute demande. J'aurai aussi sûrs doute quelques demandes à ton intention... Comme de ne pas oublier de vérifier que tu as payé ta cotisation par exemple ;-))

Au plaisir de te croiser prochainement,

Bruno Lambert

dir@gratte.org

JEUNES CSC : « EMPLOI, JUSTICE, CLIMAT, MÊME COMBAT »

Septante militants de la CSC et du Moc ont pris le train de Bruxelles à Copenhague pour faire entendre leur voix sur les enjeux climatiques. Permanents, militants,

jeunes et aînés, ouvriers et employés, avec ou sans emploi... Unis pour réclamer un accord climat ambitieux, contraignant et juste avec tous les travailleurs du monde.



Bruxelles, 11 décembre 2009, 11h25. Les portes du «train pour Copenhague» viennent de se fermer avec à son bord, 850 militants. Français, Anglais, mais surtout Belges... Résolus à aller grossir les rangs de la manifestation internationale prévue le 12 décembre dans la capitale danoise. La plupart d'entre eux représentent leur organisation: Climat et justice sociale, l'initiatrice de ce train pas comme les autres, les Amis de la Terre, Oxfam, Greenpeace et le WWF..., et le Mouvement ouvrier chrétien (Moc) dont la CSC. Tous unis autour d'une même cause: contraindre les dirigeants de la planète à adopter un accord sur le climat ambitieux et juste pour tous les travailleurs.

Les transports bien représentés

De 18 à 78 ans, septante personnes constituent la délégation CSC. Le secteur des transports belges est particulièrement bien représenté. Transcom a envoyé dix militants dont quatre de la SNCB: «Comme représentants des travailleurs du transport routier, nous voulons affirmer notre volonté de réfléchir à toutes les alternatives possibles à ce mode de communication très

polluant qu'est la route, mais qui est aussi le gagne-pain de milliers de travailleurs», explique Marc Scijs, du service d'étude de la CSC-Transcom. Notre centrale est aussi présente dans le transport maritime et ferroviaire. Nous sommes partisans d'un développement de toutes les possibilités de transports multimodaux, dans une optique de diminution des effets négatifs d'une globalisation inéluctable des échanges commerciaux.

Quatre travailleurs délégués syndicaux à la Stib, la société de transports en commun bruxelloise, dont trois chauffeurs de bus, se placent dans une optique de défense de transports en commun publics de qualité. Pour eux, cela doit se traduire par la gratuité des transports et l'augmentation de l'offre et de la fréquence. Ils persistent particulièrement contre les incohérences du gouvernement bruxellois: «Ecolo, le PS et le CDH, les trois partis de la majorité à Bruxelles, ont fait de la mobilité une de leurs priorités dans leur programme. Et une des premières décisions prises dans le cadre des restrictions budgétaires de la Région est de diminuer de manière importante le budget de la Stib», s'indigne Olivier Rittweger.

Une vingtaine de jeunes militants étaient aussi de la partie: «Nous sommes là pour dire stop!», explique Cyril, des Jeunes CSC de Charleroi. Nous pouvons encore inverser le processus de destruction! La Terre nous est louée... Une petite question: si vous louez un appartement ou une maison, une fois votre bail terminé, vous la rendez propre et saine, ou dans l'état d'une poubelle? Pour ma part, je le rendrais agréable par respect pour les autres, et finalement par respect pour moi».

Pour une transition juste

Copenhague, 12 décembre, 12h30. Après plus de 14 heures de train et une courte nuit, les «verts» rejoignent la foule de 100.000 personnes rassemblées dans le centre de la ville. Après les discours revendicatifs, les militants de la CSC et du Moc parcourent les 6 km de la manifestation jusqu'au Bella Center, le lieu où sont réunis les experts et représentants des pays jusqu'au 18 décembre pour négocier un accord mondial sur le climat. Par vagues vertes successives, au rythme de casques de chantier frappés sur le bitume, les militants clament que l'emploi, la justice et le

climat font partie du même combat. Et que les syndicats ont des solutions pour une transition juste.

Ce message a été reçu par bon nombre de manifestants étonnés de voir un syndicat participer à une manifestation sur les enjeux climatiques. Adultes et enfants se sont pris au jeu des vagues et ont eux-mêmes réécrit notre slogan. «Nous nous sommes fait entendre pour que notre planète ait un avenir, pour que la transition vers une économie bas carbone soit juste. Juste pour les salariés du monde entier, juste pour les pays du Sud», explique Claude Rolin, secrétaire général de la CSC et membre de la délégation officielle belge à la conférence. A voir les militants de la CSC présents à Copenhague, à l'entendre, on peut avoir la certitude que dans les semaines et mois qui viennent, ils vont redoubler d'énergie pour construire l'après-Copenhague, pour construire un avenir durable. Cela est au cœur de notre combat de syndicalistes. Vous avez été géniaux et la CSC peut être fière de vous. Ensemble, nous construirons l'avenir. Ensemble, nous construirons un autre monde.»

EPINGLÉ POUR VOUS

● Revue de presse	32
<i>Enseignement : un accord sur les inscriptions</i>	32
<i>Enseignement supérieur : pas de pub radio-télé</i>	33
<i>Jeux de hasard en ligne et mineurs d'âge</i>	34
<i>Anniversaire : Le service militaire aurait eu 100 ans</i>	35

.....

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

INSCRIPTIONS : UN ACCORD

► L'Olivier est parvenu à un accord définitif, lundi soir, sur les inscriptions.

► Pour départager les élèves, des critères géographiques et un critère pédagogique.

Comme pour tout dossier aussi sensible, il aura fallu passer par une phase de dramatisation afin de parvenir à un accord définitif sur la question des inscriptions à l'école secondaire. D'abord un consensus des trois partenaires de l'Olivier, sur les grandes lignes, il y a trois semaines. Des négociations qui stagnent, voire reculent, ensuite. Les vacances de fin d'année qui approchent et mettent la pression sur le gouvernement. Hier soir, enfin, une réunion entre les principaux ministres PS, Ecolo et CDH, ainsi que leurs présidents de parti, organisée dans un lieu gardé secret pour tenir les caméras à distance. Bref, tous les ingrédients étaient réunis pour parvenir, in fine, à s'accorder. Et quelques minutes avant 22h00, un SMS annonçait la grande nouvelle que parents, écoles et surtout élèves attendaient depuis si longtemps.

L'accord intervenu hier sera détaillé ce mardi après-midi, après une réunion plénière du gouvernement de la Communauté française. On en connaît cependant déjà quelques éléments, glanés au cabinet de la ministre de l'Enseignement, Marie-Dominique Simonet (CDH).

Le principal différent qui subsistait entre les trois branches de l'Olivier concernait la question de l'adossement et du continuum pédagogique entre primaire et secondaire. Le CDH réclamait un critère pédagogique dans la liste de critères permettant de départager les élèves dans les écoles confrontées à un trop-plein de demandes d'inscriptions. Le PS et Ecolo ne voulaient pas en entendre parler. Finalement, une solution médiane a été trouvée, dont on saluait hier soir le bel équilibre.

Il y aura bel et bien un critère de type pédagogique, qui n'interviendra cependant qu'à partir de la rentrée de septembre 2011 (et donc pas à la prochaine rentrée scolaire). Il consistera en un "partenariat pédagogique" entre école secondaire et école primaire. Mais ce partenariat devra se faire obligatoirement avec trois écoles primaires, dont une au moins possédait un indice socio-économique inférieur à l'école secondaire. Ce partena-



Pas de files, pas de tirages au sort, un contact direct entre école et parents, de la mixité sociale. En théorie, voilà le nouveau décret.

riat s'accompagnera d'objectifs à rencontrer, en termes de mixité sociale donc, mais aussi de lutte contre l'échec scolaire. Il ne s'agit donc pas, précisait-on au cabinet Simonet, de seulement accueillir les enfants de toutes origines, mais aussi de les conserver dans l'école tout au long de leur cursus, en mettant en place des mécanismes visant à les aider.

A côté de ce critère pédagogique cher à l'enseignement catholique, mais pas seulement, figureront comme prévu deux critères géographiques. 1° La distance entre l'école secondaire et l'école primaire d'origine : priorité sera accordée aux élèves des écoles situées dans un rayon de 4 km. 2° La distance entre le domicile de l'enfant et l'école secondaire.

Ces trois critères seront pondérés, de manière à donner à chaque élève un indice. Les élèves seront ensuite classés selon cet indice et les premiers auront accès à l'école souhaitée. Voilà pour ce qui est du départage des élèves.

Pour rappel, l'Olivier était parvenu auparavant à un accord sur deux autres points essentiels. D'abord la procédure d'inscription, via un formulaire unique. Les parents inscriront leur enfant dans l'école secondaire qui a leur préférence. Si jamais ils ne sont pas certains d'obtenir une place dans cette école – dans

l'immense majorité des cas, il y a suffisamment de places –, ils peuvent rendre un formulaire sur lequel ils notent, par ordre décroissant de préférence, les autres écoles où ils verraient bien leur enfant. Ce sont alors les écoles (pour 80 % des places disponibles) et la Commission interrégionale des inscriptions (Ciri, pour les 20 autres pour cent) qui attribueront les places aux élèves en fonction des classements basés sur les critères évoqués plus haut. Le logiciel qui procédera au classement tiendra donc une place centrale dans ce dispositif. Il est à espérer qu'il fonctionne bien.

L'autre point essentiel du dispositif qui avait fait l'objet d'un accord et qui doit amener la mixité sociale tant recherchée depuis trois ans, c'est le pourcentage d'élèves, fixé à 20 %, qui, dans chaque école secondaire, devront provenir d'écoles primaires à indice socio-économique faible.

Voilà, dans les grandes lignes, le contenu de l'accord intervenu hier soir. On attend confirmation et détails de la théorie ce mardi. Et pour la pratique, on attendra le printemps prochain.

Laurent Gérard

► Plusieurs chaînes de radio et de télévision jugent l'interdit discriminatoire.

► La Cour constitutionnelle les remballa, attendus très critiques à la clé.

Plusieurs chaînes de radio et de télévision ont saisi, en vain, la Cour constitutionnelle, en vue de faire annuler l'Article 29 du décret de la Communauté française sur l'enseignement supérieur.

Cet article interdit toute publicité pour les universités, les Hautes Ecoles et les écoles supérieures à la radio ou à la télé. Cette publicité est autorisée dans les autres médias et, selon les responsables des chaînes, on se trouvait là en face d'une intolérable discrimination. Ils disaient ne pas comprendre en quoi le fait de lire une annonce publicitaire dans la presse écrite, sur une affiche ou sur Internet mérite d'être envisagé différemment de la vision ou de l'audition d'un spot à la télévision ou à la radio.

De son côté, la Communauté française avançait que les dispositions prises par le décret ont pour but de contribuer à une meilleure utilisation des ressources publiques allouées aux institutions d'enseignement, par la diffusion de messages permettant de transmettre des informations complètes et développées, ce que ne permet pas un spot radiophonique ou télévisuel accrocheur et simpliste.

Or, ajoutait la Communauté, la diffusion sans nuances d'informations constitue l'une des causes d'un choix

d'études erroné et ce choix erroné est en partie responsable du faible taux de réussite des étudiants.

Elle ajoutait que l'exposé des motifs du décret stipulait clairement que *"si tout le monde s'accorde à dire que l'information sur les études est essentielle, il convient de l'encadrer quand elle prend une forme publicitaire pour éviter que la publicité ne devienne le seul moyen de choix de la filière"*.

Selon la Cour, le traitement différent entre les supports audiovisuels et les autres trouve une justification *"objective et raisonnable"* dans la nature particulière de la publicité radiophonique et télévisuelle, d'une part, et dans la nature particulière de la publicité en faveur de l'enseignement, d'autre part.

La Cour constitutionnelle ajoute, de façon plutôt cinglante, que s'agissant de la pub à la radio et à la télévision, *"il convient en particulier d'attirer l'attention sur la brièveté et le caractère éphémère des émissions de publicité, qui ne se prêtent donc pas à la diffusion d'un grand nombre d'informations, ni à une lecture attentive de celles-ci, ainsi que sur le coût élevé du temps de diffusion de la publicité, par comparaison avec certains autres médias"*.

Et la Cour d'ajouter *"qu'un message publicitaire en matière d'enseignement exige une présentation suffisamment détaillée du contenu des filières d'études proposées et de la méthode d'enseignement appliquée"*.

Conclusion de l'arrêt: *"Le législateur décréto pouvait considérer que la radio et la télévision ne sont pas des médias appropriés pour faire de la publicité en faveur d'établissements de l'enseignement supérieur."*

J.-C. M.

LA LOTERIE NATIONALE SE MET EN LIGNE

Un mineur sur cinq a déjà joué

La loi est formelle : les jeux d'argent et de hasard sont interdits aux moins de 18 ans.

Pourtant, selon une enquête du Crioc (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs), plus d'un jeune sur cinq de moins de 18 ans y aurait déjà joué !

Cette enquête a été menée auprès de 2.600 élèves francophones et néerlandophones de 10 à 17 ans. Il en ressort qu'en moyenne, un jeune commence à jouer à 13 ans. Et qu'en moyenne toujours, il dépense 38 euros par mois pour cela.

Les garçons sont plus « accros » que les filles : 27 % contre 18 %. A quoi jouent-ils ? Plus de trois sur cinq (63 %) grattent des billets de la Loterie

nationale. Surtout les plus jeunes (94 % des enfants de 11 ans). Plus de deux sur cinq ont déjà participé à des loteries (Lotto, Euro-millions...). Le même nombre a déjà misé aux cartes ou au poker.

L'internet a aussi ses fans. Près d'un jeune sur quatre (24 %), surtout les plus âgés, font des paris en ligne.

Parfois au casino, aussi.

Pour le reste, nos ados jouent dans les lunaparks, salle de jeux, bistrots (au bingo), agences de paris (événements sportifs) et même devant la télé (jeux SMS).

Face à ces résultats, le Crioc demande à la Loterie nationale de sensibiliser davantage ses vendeurs à ne pas délivrer ses jeux aux moins de 18 ans.

« C'est leur responsabilité, a réagi hier Marc Frederix, directeur marketing et sponsoring. La Loterie nationale fait déjà afficher dans les librairies que jouer pour de l'argent est interdit aux mineurs. La Loterie n'exclut pas de faire empêcher de vendre ses produits dans les points de vente qui ne se conforment pas à la loi. A l'étranger, de telles sanctions existent. »

Le Crioc veut aussi responsabiliser les autres organisateurs et fournisseurs de jeux de hasard pour garantir que les mineurs ne puissent pas y participer.

Des parents sont aussi ciblés : ils doivent réaliser que l'achat de jeux de hasard, par exemple sous forme de jouets, n'est pas une bonne idée. ■ **D. H.**

► Introduite en 1909, sous le roi Léopold II, l'obligation militaire prit fin en 1995.

La Belgique va célébrer ce lundi, sans doute dans l'indifférence générale, le centenaire de l'introduction du service militaire obligatoire, en vertu d'une loi signée le 14 décembre 1909 par le roi Léopold II, trois jours avant sa mort. Une obligation qui a vu des millions de miliciens servir, pour des durées souvent fluctuantes, sous les drapeaux jusqu'à sa suspension, en mars 1995, lors de la professionnalisation des forces armées.

C'est cette loi qui a permis à l'armée belge de compter quelque 255 000 hommes le 4 août 1914, au début de la Première Guerre mondiale. A ce moment, la durée du service "personnel" variait entre 15 mois (pour l'infanterie) et 24 mois pour la cavalerie et l'artillerie à cheval pour "un fils par famille". Jusqu'alors, le service militaire était fondé sur un tirage au sort, hérité à l'indépendance de 1830 des occupations française et hollandaise. Chaque province devait fournir un nombre précis de conscrits, en vertu d'un contingent voté annuellement

par le Parlement. Le tirage avait lieu chaque année en février et il était possible pour celui qui avait tiré un mauvais numéro de se faire remplacer par un autre jeune homme... Moyennant paiement, souvent par l'intermédiaire de sociétés spécialisées.

La durée du service a connu au cours des 86 années suivantes de constantes fluctuations, souvent liées à la situation internationale. En 1920, après la Première Guerre mondiale, elle est ainsi rapidement réduite de 10 à 13 mois selon les armes, pour tomber à 8 mois en 1928 pour certaines catégories de miliciens. En 1936, la période sous les armes remonte à 12, voire même 18 mois pour certaines classes de milice et à 17 mois pour les candidats gradés de réserve. En février 1947, les miliciens servent de 12 à 15 mois (pour les officiers de réserve). Mais la tension internationale d'après-guerre et le conflit en Corée entraînent à nouveau un allongement du service à 21 mois pour la classe 1953, avant une réduction progressive. Le 9 février 1995, le Conseil des ministres décide de renvoyer dans leurs foyers dès le 1^{er} mars suivant tous les miliciens encore sous les armes, mettant fin à 86 ans d'obligations militaires pour les jeunes gens – même si un seul sur deux seulement effectuait encore alors son service. (Belga)

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-LARP
info@belarp.net
www.belarp.net



FÉDÉRATION NATIONALE
DES PATROS FÉMININS (FNPF)
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55 - Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be - www.patro.be

FÉDÉRATION NATIONALE
DES PATROS (FNP)
Rue de l'Hôpital 17, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50 - Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be - www.patro.be



JEUNESSE & SANTÉ (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81 - Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be

GUIDES CATHOLIQUES
DE BELGIQUE (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70 - Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be - www.guides.be



VOLONT'R
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62 - Fax : 02/233.33.56
Info@volont'r.be - www.volont'r.be

GRATTE
Rue de Parme 86, 1060 Bruxelles
Tél. : 02/535.70.80 - Fax : 02/535.70.89
GSM 0484/401 467
info@gratte.org - www.gratte.org



JEUNESSE OUVRIÈRE
CHRÉTIENNE FÉMININE (JOCF)
Rue des Mouchérons, 3
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12 - Fax : 02/513.47.11
Secretariat.jocf@joc.be

JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE (JOC)
Rue d'Anderlecht 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13 - Fax : 02/513.47.11
Secretariat.joc@joc.be



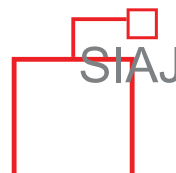
JEUNE ET CITOYEN (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59 - Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be

JEUNES CSC (JCSC)
Chaussée de Haecht 579, 1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19 - Fax : 02/246.30.10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be



LES GÎTES D'ETAPES DU
CENTRE BELGE DU TOURISME
DES JEUNES (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00 - Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be - www.cbtj.be

ACTION CINÉ MEDIA JEUNES (ACMJ)
Rue Muzet 12, 5000 Namur
Tél. : 0476/84.94.56
info@acmj.be - www.acmj.be



SERVICE D'INFORMATION
ET D'ANIMATION DES JEUNES (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80 - Fax : 02/223.15.93
siai@skynet.be - www.siaj.be

CONSEIL JEUNESSE DÉVELOPPEMENT (CJD)
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42 - Fax : 02/673.69.97
Am@cjd1160.org
http://devenirbelge.wordpress.com



GÉNÉRATION NOUVELLE (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15 - Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be



INDICATIONS (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02 - Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be